

République Française
Département Sarthe (72)
Commune de Marçon

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/07/2023

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 15 | 11 | 12 |

| Vote |
|----------------------|
| A l'unanimité |
| Pour : 12 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

L'an 2023, le 5 Juillet à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame TROTIN Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 29/06/2023. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 29/06/2023.

Présents : Mme TROTIN Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, M. GENDRON Bernard, M. DE MALHERBE Raymond, Mme BINARD Lydie, Mme GOURIOU Véronique, M. DAUDIN Francis, Mme HERMENAULT Aurélie

Excusé(s) ayant donné procuration : M. CHARDRON Yann à Mme SINNAEVE Emilie

Excusé(s) : Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia, M. GHYAMPHY Koffi

Absent(s) : Mme GAGNARD Sylvie

A été nommé(e) secrétaire : M. DE MALHERBE Raymond

2023/047 – Mise à jour du schéma directeur d'assainissement collectif - groupement de commande pour diagnostic réseau assainissement - convention avec la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé

Vu l'exposé de Mme le Maire sur la situation de la station d'assainissement de notre commune ;

Vu la lettre en date du 29 juillet 2021 de la Direction Départementale des Territoires relative à notre système d'assainissement ;

Vu la non-conformité de la station d'assainissement dénommée "Marçon - route du Port Gautier" ;

Vu le contexte règlementaire ;

Vu le risque de blocage des demandes d'urbanisme ;

Vu la proposition de convention de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé pour la passation et l'exécution d'un marché public intitulé "réalisation du diagnostic et du schéma directeur d'assainissement collectif des communes de Chahaignes, Jupilles, Luceau et Marçon" ;

Considérant l'obligation de réaliser une étude diagnostique du système d'assainissement collectif ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de mettre à jour le schéma directeur d'assainissement collectif de la Commune ;

- de procéder à la réalisation du diagnostic et du schéma directeur d'assainissement collectif ;

- de conclure une convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation et l'exécution d'un marché public intitulé "réalisation du diagnostic et du schéma directeur d'assainissement collectif des communes de Chahaignes, Jupilles, Luceau et Marçon" avec l'accompagnement de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé pour le groupement de commandes dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage ;

- d'autoriser Mme le Maire à signer la convention de groupement de commandes correspondante.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 06/07/2023
Le Maire
Monique TROTIN

Secrétaire de séance
M. DE MALHERBE Raymond



A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Raymond de Malherbe', is written over the typed name of the secretary of the meeting.